



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE
SAÔNE-ET-LOIRE

Direction départementale des
Territoires
Saône-et-Loire

Contrôles sur place 2016

Domaine Environnement



Contrôles sur place du domaine Environnement

2 Directives contrôlées

Directives « Oiseaux » et « Habitats »

Directive « Nitrates »



Directive « Nitrates » en Saône-et-Loire

S'applique en zone vulnérable – points vérifiés :

- Respect des périodes pendant lesquelles l'épandage est interdit,
- Présence de capacités de stockage des effluents d'élevage suffisantes et d'installations étanches,
- Respect de l'équilibre de la fertilisation azotée : présence des documents d'enregistrement, respect des objectifs de rendement, calcul de la dose à apporter, respect de la dose
- Réalisation d'une analyse de sol,
- Respect du plafond annuel par exploitation de 170 kg d'azote contenu dans les effluents d'élevage épandus par ha de surface agricole utile (SAU),
- Respect des conditions particulières d'épandage,
- Implantation d'une couverture automnale et hivernale,
- Présence d'une couverture végétale permanente le long de certains cours d'eau et plans d'eau de plus de 10 ha.



Contrôles sur place du domaine Environnement

La population de contrôle doit concerner :

* 1% des demandeurs d'aides du 1^{er} pilier
(aides aux surfaces, aides animales)

et

* 1% des bénéficiaires d'aides à la
restructuration et reconversion du vignoble
versée entre le 01/01/13 et le 31/12/15

et

* 1% des demandeurs d'aides du 2nd pilier
(ICHN, MAE)



Contrôles sur place du domaine Environnement

Nombre d'exploitations contrôlées = **58** :

* 31 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) dont 2 contrôlées par la DDPP

* 27 non ICPE (RSD : règlement sanitaire départemental) contrôlées par la DDT

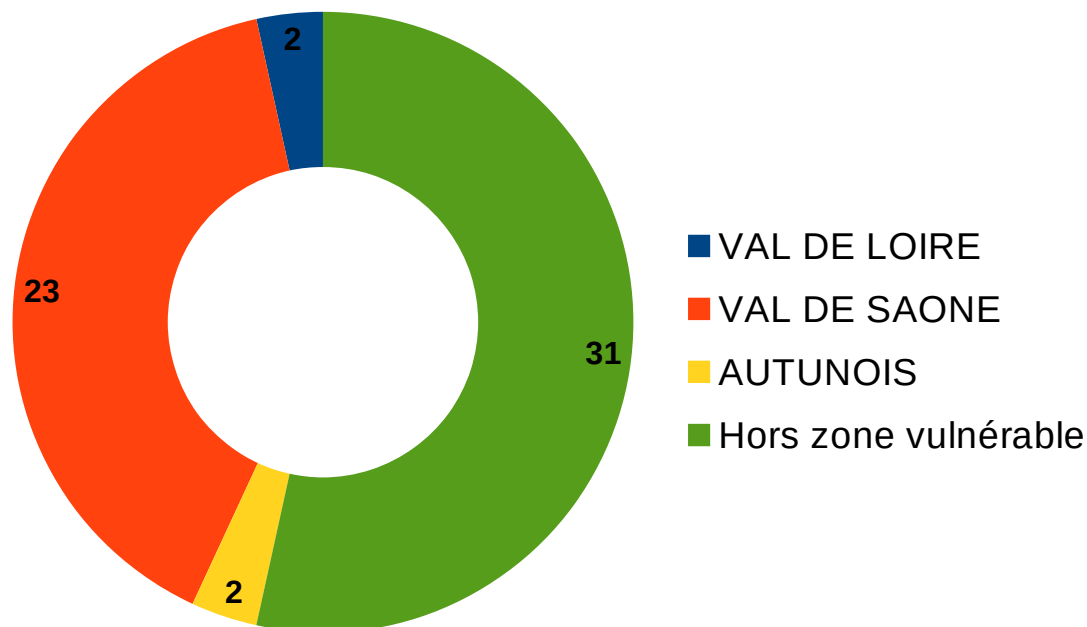
Dont :

- 18 en zone vulnérable
- 12 en zone Natura 2000



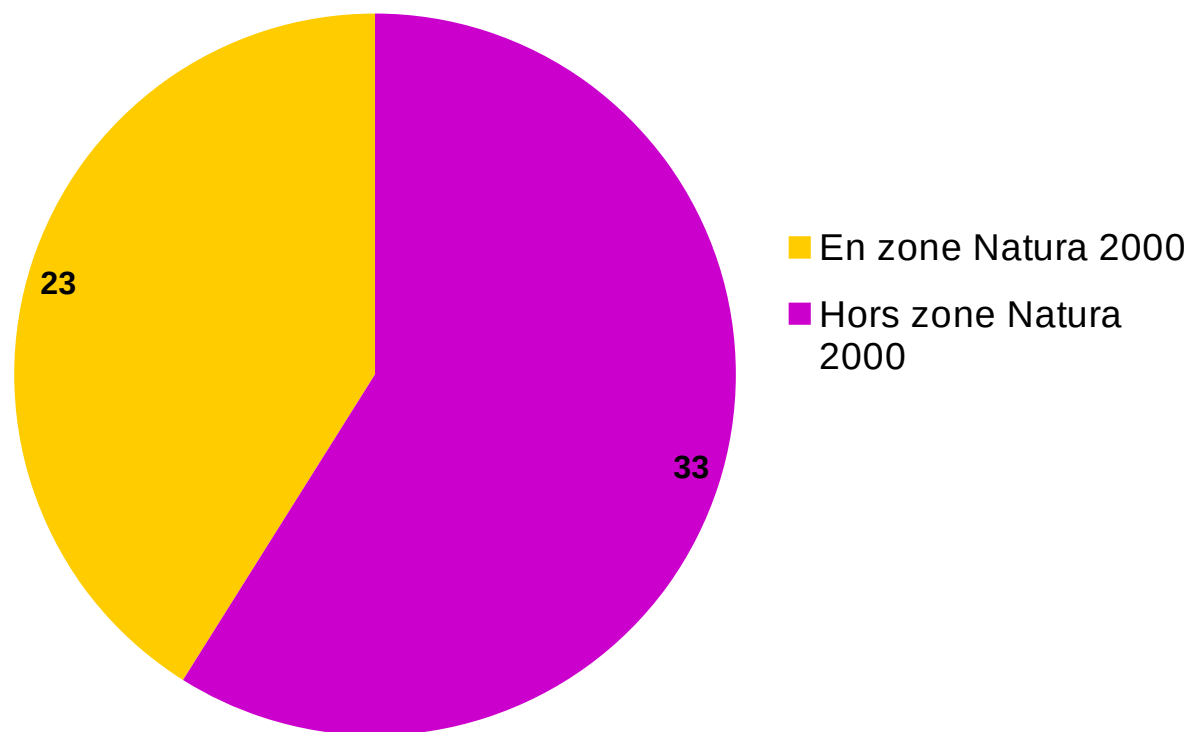
Contrôles sur place du domaine Environnement

Répartition des exploitations par zones (RSD + ICPE: N=52)



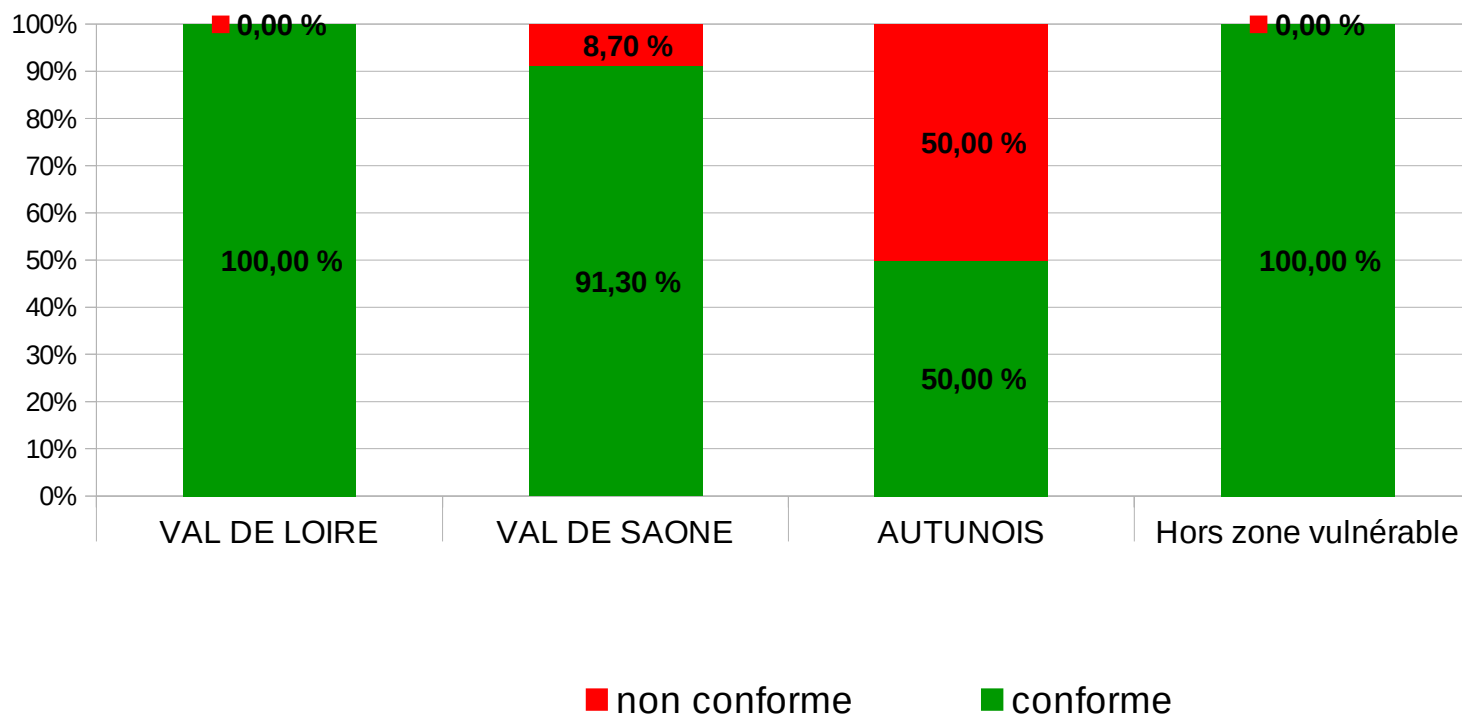
Contrôles sur place du domaine Environnement

Situation des exploitations / Natura 2000



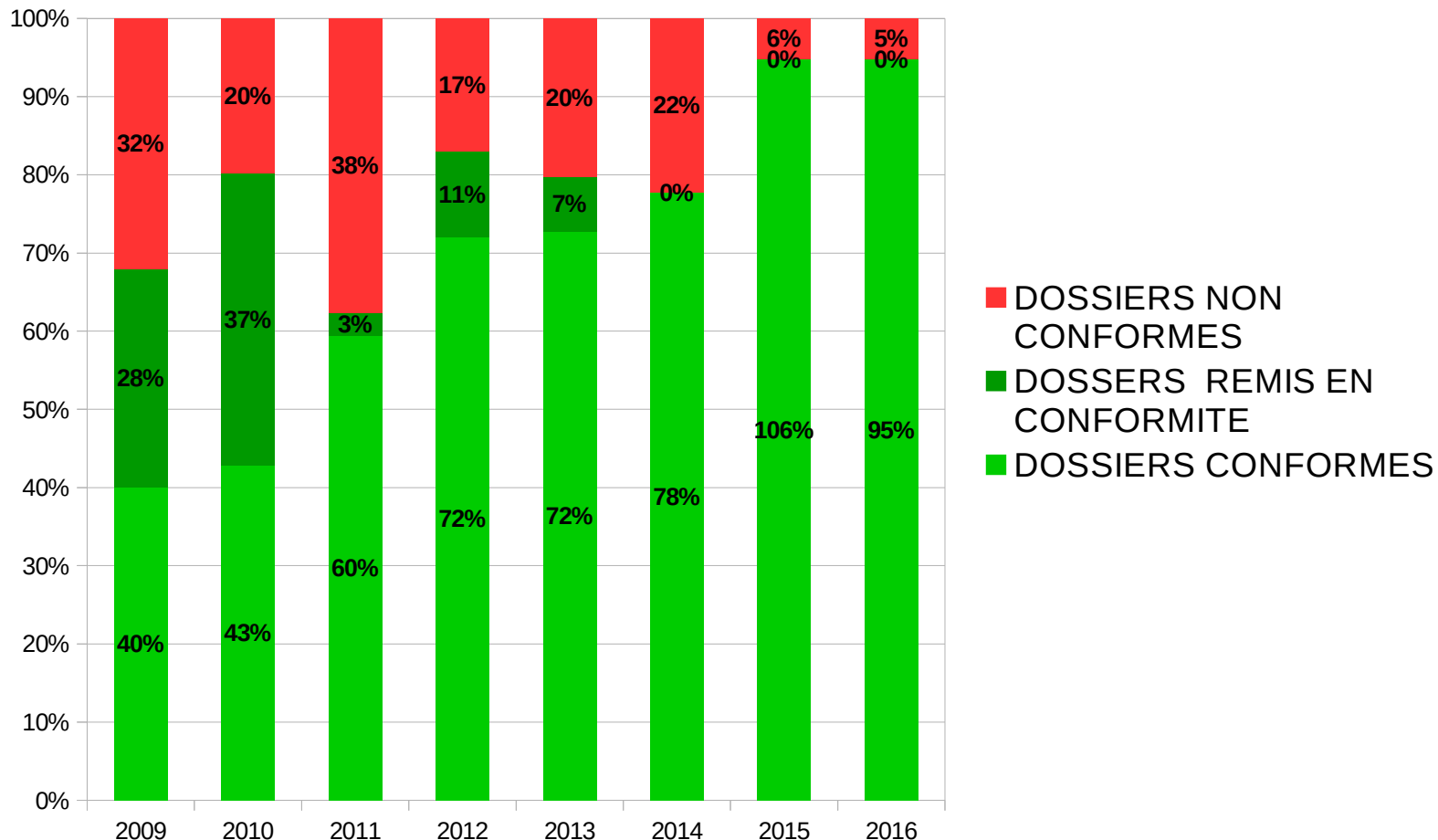
Contrôles sur place du domaine Environnement

Conformité par zone vulnérable (RSD + ICPE)



Contrôles sur place du domaine Environnement

Conformité des dossiers (RSD+ICPE)



Contrôles sur place du domaine Environnement

Sur 58 exploitations visitées :

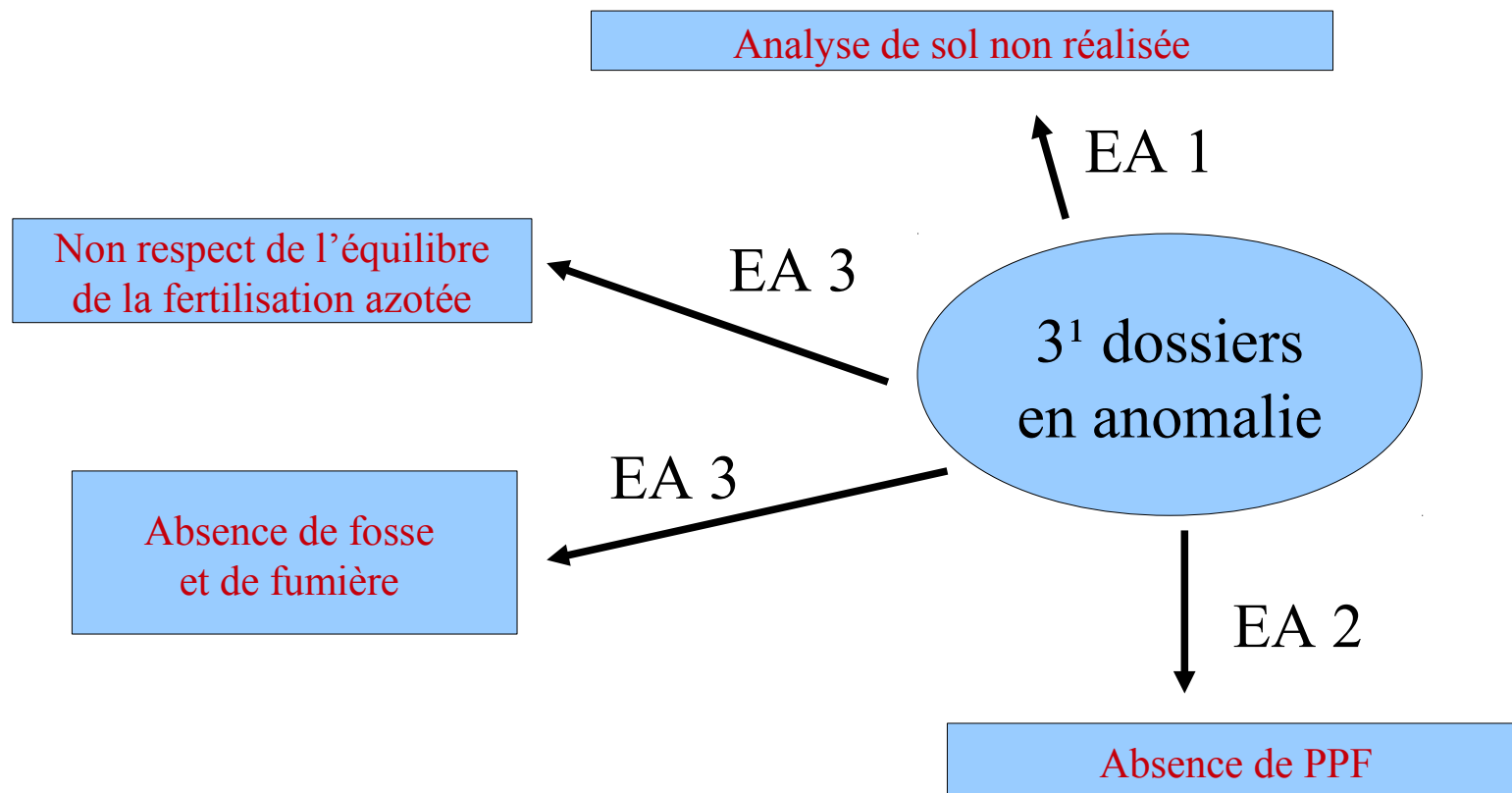
* 3 présentent des anomalies lors du contrôle (5% contre 6% en 2015),

Bilan des contrôles

95 % de dossiers conformes (94% en 2015)



Contrôles sur place du domaine Environnement



¹ : certaines exploitations cumulent plusieurs types d'anomalies



Contrôles sur place au titre de la conditionnalité du domaine Environnement

58 exploitations mises en contrôle en 2016

3 exploitations non conformes

Typologie des anomalies :

- Absence de stockage des effluents d'élevage

anomalie répétée pour 1 exploitation = 9 % de réduction des aides soumises à conditionnalité

- Absence de plan de fumure prévisionnel

1 exploitation = 5 % de réduction des aides soumises à conditionnalité

- Non réalisation d'une analyse de sol

1 exploitation = 1 % de réduction des aides soumises à conditionnalité

